

Tarifs annuels applicables
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

TARIFS DIVERS - en € TTC (TVA 10 %)		
Remplacement bouchon de bac	5,50 €	+ Tarif intervention
Bac à serrure sur nouveau contrat	16,50 €	
Bac à serrure sur contrat existant	16,50 €	+ Tarif intervention
Fourniture d'une nouvelle clé	5,50 €	
Tarif intervention (déplacement)	41,80 €	
Déplacement injustifié (rdv non respecté)	41,80 €	
Avenant (deuxième changement de volume à la baisse)	41,80 €	

ÉVÉNEMENTIEL - mise à disposition de bacs pour courtes périodes en € TTC (TVA 10 %)

	2 roues - 240 L	4 roues - 500 L
Bac à déchets résiduels	37,40 € + part variable poids et levée	69,82 € + part variable poids et levée
Bac jaune à déchets recyclables	Mise à disposition gratuite (la pollution de bacs par des déchets autres que recyclables donnera lieu à une facturation forfaitaire identique à celle des bacs à déchets résiduels)	
Livraison urgente intervenant dans un délai ≤ à 7 jours	22,00 €	
Nettoyage du site en cas de présence de déchets au sol à l'issue de la manifestation, forfait	165,00 €	

COLLECTE PONCTUELLE - en € TTC (TVA 10%)

	Tarif horaire (toute heure commencée est due)
Collecte ponctuelle de bacs à la demande de l'utilisateur (rattrapage non imputable au service)	70,40 €
Collecte ponctuelle de Point d'Apport Volontaire à la demande d'un usager	70,40 €
Collecte de bacs recyclables pollués (en cas de pollution récurrente du bac à déchets recyclables et après information par courrier à l'utilisateur)	70,40 € (collecte spécifique par une benne à déchets résiduels + part variable poids et levée)

Tarifs annuels applicables
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

REMPACEMENT DE BACS - en € TTC (TVA 10 %)	
Remplacement du récipient entier après sinistre ou vol et lorsque la responsabilité du service n'est pas engagée.	
VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS	Tarif en € TTC (TVA 10 %) par bac
60 L	46,20 €
120/140 L	46,20 €
180 L	46,20 €
240 L	46,20 €
330 L	86,90 €
500 L	167,20 €
750 L	189,20 €
1100 L	330,00 €



DIRECTION GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
94 avenue Clemenceau à Besançon

Courrier
4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex
gestion-dechets@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

☎ 03 81 41 55 35



Redevance incitative

Composition,
fonctionnement,
tarifs 2024

©JPM Partner - jpm-partner.com - 12/2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

**DIRECTION
GESTION DES
DÉCHETS**



QUE FINANCE

LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative permet de couvrir financièrement tous les coûts de gestion (collecte et traitement) de l'ensemble des flux de déchets produits : les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre et les dépôts en déchetteries.



COLLECTE DE VOS DÉCHETS : DU NOUVEAU EN 2024

Une grande partie des usagers ne présentent plus leurs bacs gris toutes les semaines. C'est pourquoi à partir du 29 janvier 2024, le service de collecte s'adapte aux habitudes de chacun. Les fréquences s'harmonisent sur les communes de Grand Besançon Métropole, hors Besançon. La collecte des déchets résiduels y sera désormais assurée toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des emballages recyclables.

Retrouvez votre jour de collecte sur :

www.grandbesancon.fr

**Continuons
les bons
gestes
de tri !**



-39%
**d'ordures
ménagères
résiduelles**
c'est ce qu'a permis
la redevance incitative
depuis 11 ans !



COMMENT LA REDEVANCE INCITATIVE EST-ELLE CALCULÉE ?

Une part fixe « **abonnement** » calculée en fonction du volume, du nombre de bac à déchets résiduels et du niveau de service correspondant à votre zone de résidence.

Une part variable « **poids et levée** » calculée en fonction du poids des déchets résiduels collectés et du nombre de levées (4 levées non facturées par période de facturation soit tous les 4 mois, le poids reste dû).

REDEVANCE ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tarifs annuels applicables du 1er janvier au 31 décembre 2024

ABONNEMENT - Part fixe - en € TTC (TVA 10 %)										
PAR BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS ET SELON NIVEAU DE SERVICE	60 L	80* L	120/140 L	180 L	240 L	330 L	500 L	660* L	750 L	1100 L
Besançon centre-ville Collecte des déchets résiduels deux fois par semaine, recyclables en apport volontaire, service de collecte complet inclus (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte)	174,97 €	-	233,89 €	270,14 €	329,02 €	419,14 €	581,34 €	-	853,75 €	1208,86 €
Besançon hors centre Collecte des déchets résiduels et recyclables une fois par semaine, service complémentaire sur demande (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte)	155,91 €	-	199,09 €	226,79 €	273,41 €	346,25 €	472,54 €	-	691,33 €	981,35 €
Besançon hors centre - Recyclables en PAV Collecte des déchets résiduels une fois par semaine, recyclables en apport volontaire	150,41 €	-	188,09 €	213,04 €	256,91 €	324,25 €	442,29 €	-	652,83 €	931,85 €
Option service complémentaire (a)	55,00 €	-	55,00 €	55,00 €	60,50 €	79,20 €	84,70 €	-	127,60 €	181,50 €
Option demi-service complémentaire (b)	27,50 €	-	27,50 €	27,50 €	30,25 €	39,60 €	42,35 €	-	63,80 €	90,75 €
Communes hors Besançon Collecte des déchets résiduels et recyclables une fois toutes les deux semaines	144,74 €	162,95 €	176,20 €	195,25 €	232,31 €	270,99 €	392,92 €	506,51 €	572,81 €	-
Collecte supplémentaire sur demande, 24 h à l'avance	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	29,70 €	29,70 €	29,70 €	-
Gros producteurs dotés de bacs d'un volume global ≥ à 500 L Gestionnaires d'immeubles, commerces, entreprises, mairies, administrations...	-	-	188,10 €**	210,50 €	254,25 €	322,48 €	437,12 €	563,50 €	639,82 €	-

POIDS/LEVÉE - Part variable - en € TTC (TVA 10 %)										
PAR BAC ET SELON VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS	60 L	80* L	120/140 L	180 L	240 L	330 L	500 L	660* L	750 L	1100 L
Coût unitaire de la levée	2,97 €	2,97 €	2,97 €	2,97 €	2,97 €	3,16 €	3,41 €	3,67 €	3,85 €	4,54 €
Prix au kg des déchets résiduels	0,265 € TTC/kg									

Conteneurs collectifs avec sacs prépayés pour les accès complexes - en € TTC (TVA 10 %) ABONNEMENT : part fixe - 102,55 € TTC

	Sacs de 30 litres	Sacs de 50 litres
Prix à l'unité	1,20 €	1,75 €
Rouleau de 10	9,60 €	14,00 €
Rouleau de 25	24,00 €	35,00 €

*Ces modèles ne sont plus proposés en remplacement.
** Bac de 140 L.

Pour les cas de suppression de marches arrière très complexes, par délibération en date du 27 juin 2019, il a été convenu la mise en place d'une solution alternative. Elle consiste à mettre à disposition des usagers concernés des sacs prépayés à déposer dans des conteneurs collectifs (abri bacs ou points d'apport volontaire) avec accès privatif.